

VOLTAIRE ENTRE DEUX ÂGES :  
LE « CATALOGUE DES ÉCRIVAINS »

*Jean-Alexandre Perras*  
Jesus College, University of Oxford

Après le dîner, M. de Voltaire, sachant que j'étois musicienne, a fait jouer madame Denis du clavecin ; elle a un jeu qui transporte en idée au temps de Louis XIV.

Mme de Genlis, *Mémoires*

57

Si l'importance que prennent les réseaux littéraires dans la carrière des gens de lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle se manifeste de façon privilégiée dans le cas de Voltaire, c'est évidemment, en premier lieu, parce que l'écrivain a laissé à la postérité de nombreux témoignages et documents faisant état d'une très intense activité épistolaire<sup>1</sup>. Mise à part sa correspondance – dont le statut à la fois privé et public, littéraire et documentaire, pose des problèmes spécifiques<sup>2</sup> –, d'autres textes de Voltaire mettent en scène ses activités de citoyen au sein de la « République des Lettres », notamment le « Catalogue des écrivains » paru dans *Le Siècle de Louis XIV* en 1751 à Berlin<sup>3</sup>.

Cette liste, qui atteint 369 notices dans sa version définitive en 1769, présente sommairement la biographie et quelques traits caractéristiques de gens de lettres ayant vécu, à peu d'exceptions près<sup>4</sup>, pendant le règne de Louis XIV. Rien de

- 1 Sur la question des correspondances dans la République des Lettres, voir le récent numéro de la *RHLF*, n° 112, « Correspondance d'écrivains et histoire littéraire » (2012/4).
- 2 Voir Christophe Paillard, « La *Correspondance* de Voltaire et l'édition de ses *Œuvres* : problème de méthodologie éditoriale », *RHLF*, n° 112 (2012/4), p. 859-872.
- 3 Sur le « Catalogue des écrivains », voir Serge Rivière, « Voltaire et les historiens érudits : les sources du "Catalogue" du *Siècle de Louis XIV* », *SVEC*, n° 332 (1995), p. 83-103 ; Christiane Mervaud, « Le "Catalogue des écrivains" du *Siècle de Louis XIV* », *SVEC* 2006:10, p. 271-287 ; et John Leigh, « Voltaire's Little Oraisons funèbres? Catalogue and Canon in the *Siècle de Louis XIV* », dans Nicholas Hammond et Michael Moriarty (dir.), *Evocations of Eloquence. Rhetoric, Literature and Religion in Early Modern France. Essays in Honour of Peter Bayley*, Oxford, Peter Lang, 2012, p. 285-298.
- 4 La conception que Voltaire a du « siècle de Louis XIV » dans le « Catalogue » est particulièrement extensive. Comme il s'en défend dans une lettre au comte d'Argental en 1752 : « Le siècle de Louis 14 est un espace de plus de cent années, commençant au cardinal de Richelieu ; [...] si je retranchais les écrivains qui ont commencé à fleurir sous L[ouis] 13, il

plus objectif et impersonnel, en apparence, que cette longue série d'auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont le rôle serait principalement documentaire : destinée à renseigner brièvement le lecteur sur les auteurs dont il est question dans les chapitres du *Siècle de Louis XIV* consacrés aux Lettres et aux Beaux-Arts, cette liste alphabétique ne différerait ainsi que par sa seule longueur des autres listes qui l'accompagnent, consacrées aux « Artistes célèbres », aux « Enfants de Louis XIV », aux « Souverains contemporains », etc. ; autant d'« annexes » à mettre en marge du texte principal. Cependant, la lecture du « Catalogue des écrivains » montre rapidement que son statut et sa fonction sont plus complexes, et que sa valeur documentaire, certes indéniable, ne constitue pas son seul intérêt. Ne serait-ce que par les choix, parfois singuliers, qu'a effectués Voltaire en faisant paraître, dans cette liste, des auteurs qui non seulement ne sont pas mentionnés ailleurs dans le *Siècle*, mais dont la présence est volontiers « curieuse »<sup>5</sup>, voire ostensiblement polémique<sup>6</sup>, ce « Catalogue des écrivains » apparaît comme une œuvre à part entière, qui renseigne de manière privilégiée sur la relation qu'entretient Voltaire avec le siècle dont il écrit l'histoire.

Dans l'économie générale du texte cependant, le rôle du « Catalogue des écrivains » n'est ni clair ni univoque. Placée à la fin du second volume dans les premières éditions, cette liste d'écrivains, et les autres listes d'artistes, de souverains et de maréchaux, ont d'abord pour fonction d'illustrer rétrospectivement *Le Siècle de Louis XIV*, et en particulier le chapitre 32 sur les beaux-arts. Ainsi, le « Catalogue » permet d'abord de célébrer le Grand Siècle et d'exemplifier son excellence en soulignant les abondantes réalisations des écrivains qui ont contribué à sa gloire. En outre, le « Catalogue » est aussi pour Voltaire une façon de s'inscrire, intellectuellement et personnellement, dans ce siècle dont il construit l'histoire élogieuse. Il écrit par exemple, dans la notice consacrée à l'abbé de Saint-Pierre :

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens

---

faudrait retrancher Corneille ». Il ajoute : « ces écrivains font honneur à ce siècle sans avoir été formés par Louis 14 » (D4855).

- 5 Ainsi, Adam Billaut, connu sous le nom de Maître Adam, menuisier de son état, « devint poète dans sa boutique ». Voltaire se complaît à citer un de ses rondeaux, « qui vaut beaucoup mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade » (*OH*, p. 1139).
- 6 La notice consacrée à Pierre Bayle permet à Voltaire de critiquer l'intolérance que celui-ci a subie en tant que calviniste et philosophe, et d'insister sur ses qualités humaines autant qu'intellectuelles, non sans lui adresser quelques critiques, qui reprennent celles qui étaient déjà formulées dans *Le Temple du goût* en 1733 : « S'il avait prévu combien son *Dictionnaire* serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en en retranchant les noms obscurs, et en ajoutant plus de noms illustres » (*ibid.*, p. 1137).

de s'instruire sur ce siècle célèbre depuis qu'il fut nommé historiographe de France<sup>7</sup>.

En effet, Voltaire est à la fois un témoin direct du siècle de Louis XIV, et son historien. C'est ce double ancrage qu'il ne cesse de mettre en évidence, en se situant de manière implicite comme l'héritier du Grand Siècle dont il fait l'histoire, voire comme son dernier représentant. Ce faisant, il bénéficie évidemment de toute la valeur qu'il lui attribue ; cependant, tout en faisant usage de cette posture, Voltaire risque de se scléroser, aux yeux de ses contemporains, dans une figure appartenant au siècle passé. Aussi peut-on constater dans le texte une série de modulations de cette situation d'héritier du Grand Siècle, selon une double dynamique d'inclusion et de mise à distance historique.

Or, en adoptant une figure de témoin dans le « Catalogue », Voltaire attire l'attention sur les auteurs qu'il a connus personnellement. Voltaire cite les vers de poètes restés inédits<sup>8</sup>, évoque des lettres privées<sup>9</sup> ou des confidences<sup>10</sup>, se met en scène<sup>11</sup>. L'historien du siècle de Louis XIV se situe ainsi au centre de réseaux littéraires et politiques souvent incompatibles *a priori* : les pères jésuites comme Brumoy, Porée, Tournemine, à la censure de qui il soumet ses premières pièces<sup>12</sup>, se trouvent placés aux côtés d'épicuriens mondains de la fin du siècle et de la Régence, ceux de Sceaux ou de la Société du Temple<sup>13</sup>. Malgré leur apparente incompatibilité, derrière ces réseaux, transparait sans cesse la figure de Voltaire, à travers laquelle ils s'articulent.

Cette étude se propose deux objectifs. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en évidence ce que le « Catalogue des écrivains » peut nous apprendre sur les réseaux littéraires dans lesquels s'est inscrit le premier Voltaire, et sur la manière dont celui-ci resitue l'importance de ces premiers réseaux par la suite. Je me concentrerai principalement sur l'un des réseaux du premier Voltaire, celui

7 Notice « Saint-Pierre (Castel, abbé de) », *ibid.*, p. 1204.

8 Notice « Chapelle (Claude-Emmanuel Lullier) », *ibid.*, p. 1147 : « On peut juger de Chapelle par cet impromptu, que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme ».

9 Notice « Des Barreaux (Jacques de La Vallée, seigneur) », *ibid.*, p. 1156 : « Il est très faux que ce sonnet soit de Des-Barreaux, il était très fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien ».

10 Notice « Fénelon (François de Salignac) », *ibid.*, p. 1161 : « Ramsai élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : S'il [Fénelon] était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus ».

11 À propos de la querelle entre Louis Racine et Alexander Pope, Voltaire écrit : « J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsey et non de Pope » (Notice « Racine [Louis] », *ibid.*, p. 1197).

12 Voir par exemple la lettre D423, adressée à Tournemine en 1731.

13 Sur les aspects biographiques des fréquentations de Voltaire durant ses premières années, voir, entre autres, René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1974, p. 80 et suiv., et *VST*, t. I, p. 39 et suiv.

des habitués de la Société du Temple, derniers libertins du Grand Siècle, poètes mondains qui revisitent le style anacréontique et revendiquent, de près ou de loin, une morale dérivée de la morale épicurienne<sup>14</sup>. Plusieurs noms peuvent être associés à ce réseau, auquel le jeune Arouet a été mêlé dès ses années de collège : Chapelle, Bachaumont, Chaulieu, La Fare, Gedoy, Courtin, La Faye, Ninon de l'Enclos, Châteauneuf, Des Barreaux, entre autres. Dans un second temps, il s'agit de comprendre comment cette filiation a été récupérée par les contemporains de Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans quelle mesure celui-ci a été associé aux réseaux de sa première jeunesse, et ce que signifie cette filiation pour ses contemporains.

Mais pour mieux souligner la façon dont ces questions s'articulent avec le « Catalogue des écrivains », il convient d'abord de souligner les particularités de ce texte, qui a connu d'importantes modifications tout au long des rééditions du *Siècle de Louis XIV*.

60

#### LE « CATALOGUE DES ÉCRIVAINS »

Le texte du « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le Siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps », que Voltaire a commencé à écrire dès les années 1730, a été publié pour la première fois en 1751, à la fin du second tome du *Siècle de Louis XIV*. La valeur documentaire de ce « Catalogue des écrivains » semble elle-même avoir évolué au cours des rééditions. Les nombreux ajouts qui l'amplifient et les corrections qui amendent l'inexactitude de la première édition montrent que le « Catalogue » a fait l'objet d'une valorisation conséquente.

L'histoire de ces transformations est complexe, et témoigne de cette valorisation : non numéroté et situé à la fin du second volume comme une annexe, il devient le chapitre 36 du *Siècle* en 1753. En 1768 et dans les éditions suivantes, le « Catalogue » est considérablement augmenté et déplacé au début du premier tome, juste avant le chapitre premier du *Siècle*. Voltaire s'en explique dans une lettre à Chabanon :

J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de Lettres ne vous déplaira pas. C'est par là que je commence, car c'est le siècle de Louis 14 que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque, et vous pensez avec moi que la gloire

14 Voir Eva Bird, « “Précieux” or Epicurean? The abbé de Chaulieu », *The Modern Language Review*, n° 57-3 (1962), p. 340-349 ; plus récemment, Jean-Charles Darmon, *Philosophie épicurienne et littérature au XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, PUF, 1998, et *id.*, « Vanités épicuriennes : variations anacréontiques et “perte d'être” de la poésie de La Fontaine à Voltaire », dans Christian Mouchel et Colette Nativel (dir.), *République des Lettres, République des Arts. Mélanges offerts à Marc Fumaroli*, Genève, Droz, 2008, p. 507-531.

de ces temps illustres est due principalement aux beaux arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir ; les arts seuls vont à l'immortalité<sup>15</sup>.

Un avertissement de l'édition de Genève en 1769 précise par ailleurs que ce « Catalogue » est une « instruction préliminaire<sup>16</sup> », une « espèce de dictionnaire dans lequel le lecteur peut choisir à son gré pour se mettre au fait des grands événements arrivés sous ce règne<sup>17</sup> ».

Ces variations indiquent que la fonction du « Catalogue » et la signification que Voltaire voulait lui donner ont évolué à mesure que celui-ci prenait de l'ampleur. De simples annexes, ces listes d'écrivains, d'artistes et de maréchaux sont ainsi devenues une sorte de condensé du *Siècle de Louis XIV*. On peut évoquer une autre raison : la version de 1768 comporte de nombreux ajouts qui allongent considérablement le texte du « Catalogue », dont l'importance commencerait à nuire à l'enchaînement entre *Le Siècle de Louis XIV* et *le Précis du siècle de Louis XV* publié à la suite.

61

#### Un catalogue « raisonné »

Ce catalogue, Voltaire le qualifie de « raisonné » (cette expression revient souvent dans sa correspondance<sup>18</sup>), comme on le dit de la liste exhaustive de l'œuvre d'un peintre ou d'un auteur, avec la même volonté de complétude, mais aussi dans une logique selon laquelle tous ces auteurs sont le produit du siècle lui-même. Ainsi par exemple de Mathieu de Montreuil, dont Voltaire écrit qu'il était

l'un de ces écrivains agréables et faciles, dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies ; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables<sup>19</sup>.

Avec le temps, et au fil des ajouts, c'est aussi la quantité même des notices qui fait office de preuve de la grandeur du siècle de Louis XIV, lui qui a engendré

15 Lettre du 16 avril 1768 (D14955).

16 Une « instruction », selon le *Dictionnaire de l'Académie* (éd. 1694), signifie les « preceptes qu'on donne pour instruire », « la connoissance de quelques faits, de quelques usages qu'on ignore » ; en termes de Palais, il s'agit de « tout ce qui est nécessaire à un procez pour estre en estat d'estre jugé. *Travailler à l'instruction d'un procès* ». La position liminaire du « Catalogue » et des autres listes donnerait ainsi au lecteur les informations nécessaires pour la bonne intelligence du texte qui le suit, en lui permettant de juger « équitablement » des réalisations du siècle de Louis XIV.

17 *Collection complete des Œuvres de Mr de Voltaire*, t. 11 : *Le Siècle de Louis XIV, auquel on a joint un précis du Siècle de Louis XV*, Genève, Cramer, 1769, p. 1.

18 Voir, en plus de la lettre à Chabanon citée plus haut, les lettres du 1<sup>er</sup> avril 1752 au comte d'Argental (D4855), du 5 juin 1752 à la *Bibliothèque impartiale* (D4904), du 7 août 1767 à Jacques Lacombe (D14341).

19 Notice « Montreuil (Mathieu de) », *OH*, p. 1189.

tant de savants, d'auteurs et de poètes. Dans le débat qui oppose les causes physiques aux causes morales dans la formation des grands siècles, Voltaire insiste plutôt, en l'occurrence, sur l'influence des systèmes politiques, au détriment de la théorie des climats.

Ce « Catalogue » n'est pas la première liste plus ou moins raisonnée des grands personnages qui ont illustré leur siècle. La tradition, depuis Plutarque, est ancienne. En raison de leur proximité, c'est d'abord aux *Hommes illustres* de Charles Perrault<sup>20</sup>, autre monument à la gloire de Louis XIV, que l'on pourrait comparer le texte de Voltaire. Plusieurs auteurs faisant l'objet d'une notice chez Perrault trouvent également leur place dans le « Catalogue » : Ménage, Balzac, Molière, Pellisson, entre autres. Par ailleurs de nombreux dictionnaires ont servi de sources à Voltaire<sup>21</sup>, ceux de Bayle, de Nicéron, de Moréri, qui n'ont pas cependant la visée encomiastique des *Hommes illustres* de Perrault. Parmi ces antécédents du « Catalogue des écrivains » peut également figurer un texte de Voltaire, *Le Temple du goût*, publié en 1733, dont il ne partage peut-être pas la forme, mais entre de nombreuses fois en dialogue<sup>22</sup>.

62

#### Un catalogue « curieux »

Voltaire se distingue assez nettement de ses sources, en particulier par la forme concise et ciselée de la plupart de ses notices. Si l'on exclut les premières épigrammes qui l'ont fait connaître, c'est avec le « Catalogue » que Voltaire commence à s'intéresser à la forme brève<sup>23</sup>. On pourrait même dire que certaines notices s'apparentent davantage au style épigrammatique qu'à un style plus informatif, auquel le lecteur pourrait s'attendre en parcourant les notices biographiques d'ouvrages comme celui de Nicéron par exemple.

Voltaire cultive ici l'art de la synthèse et de la concision. Il multiplie les pointes, les anecdotes, les détails qui font saillie. Par exemple : « Corneille (Thomas), né à Rouen en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre. Mort pauvre en 1709<sup>24</sup> ». Ou encore : « Lamy (Bernard), né au Mans en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de mathématiques* dans un voyage qu'il

20 Charles Perrault, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, Paris, A. Dezallier, 1696-1700, 2 vol.

21 C'est sur ces sources du « Catalogue des écrivains » que se concentre l'article de Serge Rivière, « Voltaire et les historiens érudits », art. cit.

22 La plupart des auteurs français du xvii<sup>e</sup> siècle mentionnés dans *Le Temple du goût* sont présents dans le « Catalogue », et il faudrait mener une étude spécifique et plus approfondie sur la manière dont le second texte dialogue avec le premier, l'amende ou le justifie.

23 Voir les développements que Christiane Mervaud consacre à cet aspect, dans « Le "Catalogue des écrivains" du *Siècle de Louis XIV* », art. cit., p. 282.

24 *OH*, p. 1151.

fit à pied de Grenoble à Paris. Mort en 1715<sup>25</sup> ». Une pointe assassine adressée à Thomas Corneille, un détail singulier qui résume à lui seul la vie et l'œuvre de Bernard Lamy, voilà de quoi intéresser le lecteur à cette liste d'écrivains. Aussi, à plusieurs reprises dans sa correspondance, Voltaire le qualifie-t-il de texte « curieux » : « La décence avec laquelle je me flatte d'écrire cet ouvrage ne nuira point à la curiosité qui sera assez piquée par le nombre considérable des choses intéressantes que j'y ajoute », écrit Voltaire à Michel Lambert, en avril 1752<sup>26</sup>. Ou encore, le même mois, il écrit à La Condamine que la seconde édition du *Siècle* « vaudra mieux et surtout le catalogue des écrivains, qui, beaucoup plus complet et beaucoup plus approfondi, pourra vous amuser. Je l'avais dicté pour grossir le second tome, qui était trop mince ; mais je le compose à présent pour le rendre utile<sup>27</sup> ». Paraît dans ces deux passages une bonne part de l'ambivalence de ce « Catalogue » : d'abord destiné à grossir le second volume du *Siècle*, qui aurait été trop mince pour la publication, il en deviendra finalement la figure de proue et l'ornement.

Les qualités littéraires du « Catalogue des écrivains » ont d'ailleurs très tôt été reconnues par les lecteurs, comme en témoignent les aphorismes de Lichtenberg, qui cite à deux reprises le texte de Voltaire. L'aphorisme F 508 emprunte cette pensée de l'article « Longuerue » : « Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit de quelques années ; parler purement et éloquemment la sienne, c'est le travail de toute une vie<sup>28</sup> ». Le suivant cite l'article « Fontenelle » : « Il est dangereux, dit Voltaire, d'avoir raison dans des matières où les puissants se sont trompés<sup>29</sup> ». Ce dernier aphorisme est une réécriture du texte de Voltaire, qui précisait plutôt, à propos de l'auteur de l'*Histoire des oracles* : « Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort<sup>30</sup> ». En faisant du pronom personnel un pronom indéfini et en durcissant les termes (les « hommes accrédités » deviennent les « puissants »), Lichtenberg a ainsi décontextualisé la remarque de Voltaire, de manière à exploiter un potentiel aphoristique déjà présent dans le texte.

Ce « Catalogue de la plupart des écrivains français » ne se limite pas aux seuls grands auteurs du siècle de Louis XIV, loin s'en faut : il accueille de nombreux petits poètes et écrivains érudits qui ne seraient pas nécessairement restés dans les annales de la littérature sans cette œuvre de mémoire que constitue le « Catalogue ». Voltaire fait également la part belle aux marges de la grande

25 *Ibid.*, p. 1173.

26 Lettre du 18 avril 1752 (D4872).

27 Lettre du 29 avril 1752 (D4881).

28 Cité dans Jean-François Billeter, *Lichtenberg*, Paris, Allia, 2014, p. 62.

29 *Ibid.*, p. 63. Dans les deux cas, Lichtenberg cite Voltaire en français.

30 Notice « Fontenelle (Bernard Le Bovier de) », *OH*, p. 1163.

littérature, en incluant des auteurs plus ou moins sulfureux comme Saint-Évremond<sup>31</sup>, Gassendi<sup>32</sup>, le père d'Helvétius<sup>33</sup>, dont la notice sert plus ou moins de prétexte à prendre la défense du fils.

L'ordre alphabétique du « Catalogue » met sur le même plan grands et petits auteurs, pensionnaires royaux et libertins, historiens érudits et poètes de cour. Ce « catalogue raisonné » ne fait pas uniquement l'éloge du pouvoir royal : il montre que le siècle de Louis XIV est grand aussi par ses marges, alimentant ainsi la figure d'historien sans préjugé que Voltaire tente de donner de lui-même. Mais cette apparente objectivité est à la fois partielle et partielle, dans la mesure où il s'agit aussi pour Voltaire de modaliser son ancrage dans le Grand Siècle, et de redessiner les anciennes filiations.

#### UNE « FILIÈRE ÉPICURIENNE » ?

64

Parmi les auteurs du « Catalogue » qui se situent en marge de l'Académie et du pouvoir littéraire, se trouvent Chaulieu, La Fare, Chapelle, Bachaumont, Saint-Aulaire, poètes qu'on associait à un épicurisme mondain, remis en vogue sous la Régence, et qui faisaient partie pour certains des fréquentations du jeune Voltaire.

En témoignent par exemple les lettres que Voltaire a adressées à Chaulieu lors de son exil à Sully<sup>34</sup>. Celle du 11 juillet 1716 est particulièrement éloquente, où il s'inscrit clairement dans la filiation de Chapelle et de Chaulieu, sous l'égide d'Épicure. Il s'agit de la fin de la lettre, où Voltaire écrit :

Je m'adressai à Chapelle, pour lui demander comment il s'y prenait dans le monde autrefois.

Pour chanter toujours sur sa lyre,  
Ces vers aisés, ces vers coulants,  
De la nature heureux enfants,

31 Notice « Saint-Évremond (Charles de) », *ibid.*, p. 1202-1203 : « On connaît son exil, sa philosophie, et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : "je voudrais me réconcilier avec l'appétit". Il est enterré à Westminster avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre ».

32 Voltaire fait de Gassendi, du point de vue de la physique, un précurseur de Newton, et du point de vue de la morale, un philosophe « sceptique », mais conteste sa réputation d'athée : « Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme » (Notice « Gassendi [Pierre] », *ibid.*, p. 1165).

33 Notice « Helvétius », *ibid.*, p. 1167 : « Il était le père d'un vrai philosophe, qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes : persécuté pour un livre et pour sa vertu ».

34 Sur les épîtres galantes du jeune Arouet, voir l'introduction de Nicholas Cronk aux *Deux épîtres en prose et en vers*, OCV, t. 1B (2002), p. 284-288, et *id.*, « Arouet, poète épicurien. Les voix de l'épicurisme dans la poésie de jeunesse de Voltaire », *Dix-huitième siècle*, n° 35, « Épicurisme des Lumières » (2003), p. 157-170.

Où l'art ne trouve rien à dire.  
 L'amour, me dit-il, et le vin  
 Autrefois me firent connaître  
 Les grâces de cet art divin :  
 Puis à \*\*\* l'épicurien  
 Je servis quelque temps de maître,  
 Il faut que Chaulieu soit le tien.

Vous voilà donc engagé, Monsieur, à avoir de la bonté pour moi, en faveur d'une ombre dont la recommandation doit être excellente auprès de vous<sup>35</sup>.

Pour Voltaire, revendiquer cette filiation, en forçant un peu la main de Chaulieu, est avant tout une affaire d'usages mondains. Les lettres de cette période, les lettres galantes, les épîtres en prose et en vers, ce que Voltaire appellera plus tard des « bagatelles »<sup>36</sup>, montrent un jeune homme soucieux de se tailler une place dans le monde. Ici, la galanterie s'associe à une morale voluptueuse et indulgente : les références à la bonne chère et au plaisir abondent ; il s'agit en somme d'un épicurisme mondain, dont Arouet se réclame.

La lettre à Chaulieu fait partie des premières pièces publiées et signées du jeune Arouet. Elle a paru dans le *Mercur*e en avril 1717, dans plusieurs recueils collectifs, ainsi que dans une édition du *Voyage de Bachaumont et de Chapelle* (La Haye, 1732), de même que dans les *Ceuvres* de Chaulieu (La Haye, 1774). En plus de satisfaire la curiosité du public, la présence de ces premiers vers de Voltaire dans les œuvres de Chapelle a ainsi pour effet de rappeler cette ancienne filiation.

Au moment où il publie *Le Siècle de Louis XIV*, en 1751, Voltaire s'emploie à construire une tout autre image de lui-même, celle d'un historien, à la fois témoin et héritier du Grand Siècle. Dans le « Catalogue » qui l'accompagne, Voltaire prend ses distances par rapport à cet épicurisme mondain dont il se réclamait, et resitue les pratiques poétiques qui lui sont associées dans le contexte particulier de divertissements légers mais sans conséquence. Ainsi, la notice consacrée à Chaulieu, dans la première édition de 1751, était assez succincte :

Chaulieu (Guillaume) né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir, et une philosophie au-dessus des préjugés ; tel

35 « Épître de monsieur Arouet à monsieur \*\*\* », *OCV*, t. 1B, p. 300-301.

36 Voir par exemple la lettre à Antoine de la Roque, éditeur du *Mercur*e, en 1736, dans laquelle il écrit : « Je voudrais bien, monsieur, vous envoyer quelques unes de ces bagatelles pour lesquelles vous avez trop d'indulgence ; mais vous savez que ces petits vers que j'adresse quelquefois à mes amis, respirent une liberté dont le public sévère ne s'accommoderait pas. Si parmi ces libertins qui vont toujours nus, il s'en trouve quelques uns vêtus à la mode du pays, j'aurai l'honneur de vous les envoyer » (D1009).

était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité : mort en 1720<sup>37</sup>.

L'édition de 1768 comporte plusieurs additions : à la partie biographique, Voltaire ajoute une mention sur la « philosophie au-dessus des préjugés du poète », puis, il cite trois échantillons de la poésie de Chaulieu, une pièce sur la goutte, suivie de deux épîtres sur la mort adressées au marquis de La Fare. Souvent, dans le « Catalogue », les notices consacrées aux poètes mineurs sont accompagnées d'extraits de leurs œuvres, parfois inédits, de sorte que le « Catalogue » fait également office d'anthologie poétique des *minores* du Grand Siècle. Dans le cas particulier de Chaulieu, les vers cités ne sont pas indifférents : il s'agit d'extraits relativement longs (respectivement 10 et 14 vers) de trois épîtres intitulées *Trois manières de penser sur la mort*, la première, « dans les principes du Christianisme », la deuxième, « dans les principes du pur Déisme », la troisième, « dans les principes d'Épicure et de Lucrèce ». Voltaire cite les vers de la seconde et de la troisième épître, mais modifie le texte de Chaulieu. Sous sa plume, le premier quatrain de la deuxième épître se lit ainsi :

66

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute ;  
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,  
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;  
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi<sup>38</sup>.

Chaulieu écrivait plutôt, au dernier vers : « Je ne suis libertin, ni dévot à demi<sup>39</sup> ». La modification opérée par Voltaire, tout en écartant la possible équivoque induite par le texte, incite à adopter une lecture déiste du poème de Chaulieu.

À la suite de ces extraits, Voltaire ajoute encore un commentaire, qui concerne l'incorrection du style de Chaulieu, le caractère inégal de sa production poétique, mais également, à nouveau, sa philosophie : « Le stoïcisme de ces sentiments [ceux qui sont développés dans les vers qu'il vient de citer] ne lui attira point de persécution ; car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis<sup>40</sup> ». Voltaire ne mentionne pas Épicure, omniprésent dans les œuvres de Chaulieu, mais fait plutôt référence à son « stoïcisme ». Ce détournement est étrange, si l'on considère la remarque qui suit sur les risques de persécutions associés à ces sentiments,

37 Notice « Chaulieu (Guillaume) », *OH*, p. 1148.

38 *Ibid.*

39 Chaulieu, « Au même [La Fare] en 1708 », dans *Œuvres*, La Haye, Claude Bleuet, 1774, 2 vol., t. I, p. 16.

40 Notice « Chaulieu (Guillaume) », *OH*, p. 1149.

et la hardiesse des passages cités, quoique Voltaire n'ait pas choisi les poèmes les plus manifestement épicuriens de Chaulieu. En somme, Voltaire situe le « maître » de ses premières années dans la perspective d'une poétique et d'une éthique mondaines appartenant au siècle passé, tout en déplaçant les allusions épicuriennes dans le sens d'un déisme dont lui-même se réclame. S'il s'agit bien toujours de reconnaître les anciennes filiations, il convient de les adapter aux postures qu'il revendique<sup>41</sup>.

La notice consacrée à Chapelle dans le « Catalogue » va dans le même sens. D'abord associé aux rimes redoublées, dont il n'est pas l'inventeur, Chapelle est critiqué pour son « abondance stérile ». La dimension philosophique de sa pensée n'est évoquée que rapidement, à travers Gassendi. L'ajout de 1768 replace le poète parmi les *minores*, et relativise les éloges qu'il mérite, en insistant sur le fait que toutes ces productions appartiennent désormais à l'histoire d'un siècle révolu :

Au reste il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de Chapelle, de Bachaumont, du Broussin et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté<sup>42</sup>.

Déjà en 1733, plusieurs passages du *Temple du goût* mettant en scène La Fare, Chaulieu, Ninon de l'Enclos et Châteauneuf allaient dans le même sens : cette coterie était peut-être plus débauchée que délicate, plus naturelle que polie, libertine dans ses idées et incorrecte dans son style, mais au moins y était-on aimable et civil : « C'est là qu'avec grâce on allie / le vrai savoir et l'enjouement, / Et la justesse à la saillie<sup>43</sup> ».

Ces pratiques épicuriennes se limitaient à d'aimables conversations un peu libres, à des débauches mondaines du temps de la Régence, qu'il convient de conserver à distance. S'il peut s'avérer utile de revendiquer d'anciennes filiations mondaines, il s'agit cependant pour Voltaire de montrer que sur le plan philosophique, il ne se réclame pas de l'épicurisme, et que sur le plan poétique, il ne faut pas cantonner sa pratique dans les genres mineurs et révolus de la poésie de cour. En somme, il ne s'agit pas tant de désavouer les anciennes filiations que de les faire servir à d'autres fins. Bien entendu, les stratégies de Voltaire ne sont jamais univoques, et c'est encore plus vrai dans le cas de ce texte hybride et stratifié qu'est le « Catalogue ».

<sup>41</sup> Il en va de même de Gassendi, dont Voltaire fait aussi un philosophe déiste : « Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême » (Notice « Gassendi [Pierre] », *ibid.*, p. 1165).

<sup>42</sup> Notice « Chapelle (Claude-Emmanuel Lullier) », *ibid.*, p. 1147.

<sup>43</sup> *Le Temple du goût*, OCV, t. 9 (1999), p. 164-165.

Cependant, en dépit des précautions qu'il a pu prendre, les contemporains de Voltaire ont retenu et exploité les premières sympathies voltairiennes à l'égard de la philosophie épicurienne, pour faire du philosophe un portrait-charge. On en retrouve la trace dans un texte de Charles-Louis Richard, datant de 1775, intitulé *Voltaire parmi les ombres*. L'auteur est un dominicain, opposé aux idées des encyclopédistes, et a écrit quelques textes contre Voltaire à la fin des années 1770.

Le récit est une catabase au cours de laquelle Voltaire descend parmi les ombres pour, écrit l'auteur, « converser avec elles de la gloire de ses talents et de ses succès, et pour répandre dans ce séjour la nouvelle philosophie<sup>44</sup> ». Le séjour tourne assez mal pour Voltaire, qui doit subir l'examen rigoureux de ses œuvres par ce qui s'avère être un tribunal des Enfers. Ainsi, Boileau, Marc-Aurèle, le cardinal de Polignac, Fontenelle, La Fontaine, Pascal, Bayle et Spinoza relèvent tour à tour les fautes de Voltaire. L'ombre du poète Chaulieu n'épargne pas non plus son ancien disciple :

68

C'est donc vous, aimable Chaulieu, lui dit-il [Voltaire]. J'oublie, en vous voyant, la conversation assommante que je viens d'avoir avec Pascal. Il est plus misanthrope que jamais. Il est vrai, répondit Chaulieu, que le contraste est parfait. Il a peint l'homme malheureux et méchant. J'en ai proposé une idée gaie et amusante. Il proposait une morale sévère, et moi, j'annonçais les plaisirs. [...] Il est tant de sombres moralistes, répartit Voltaire. Pourquoi n'estimerait-on pas un sage, qui tâche d'adoucir le triste sort des hommes en leur ouvrant la route des plaisirs ? Ça a été, dit Chaulieu, ma philosophie. La vôtre n'a pas été bien différente, et je puis vous adresser le même éloge<sup>45</sup>.

Ce préambule courtois tourne bientôt à la défaveur de Voltaire, qui se fait reprocher par l'Anacréon du Temple son inconstance philosophique et ses professions de foi répétées à l'occasion de sa maladie en 1769 : « Est-ce là mourir en sage ; et pourquoi me donner un éloge que vous n'avez pas voulu vous assurer<sup>46</sup> ? »

Cette accusation d'inconstance philosophique, prononcée par un dominicain par l'entremise de la bouche de Chaulieu, est un moyen habile de discréditer Voltaire, dans la mesure où il s'agit de retourner les armes de l'ennemi contre lui-même. Ces armes, que Voltaire pointe contre l'intolérance, le texte du « Catalogue » les met à disposition du lecteur, bienveillant comme malveillant. Malgré son apparence très consensuelle, le « Catalogue » est donc pour Voltaire, à plusieurs égards, un texte délicat, qu'il faut ciseler avec précaution.

44 Charles-Louis Richard, *Voltaire parmi les ombres*, Versoy et Paris, C. Hérisant, 1775, Préface, p. v.

45 *Ibid.*, p. 126-127.

46 *Ibid.*, p. 132.

L'article « Épicurisme ou épicurisme » que Diderot rédige pour le cinquième volume de l'*Encyclopédie* souligne bien, lui aussi, les anciennes filiations épicuriennes de Voltaire. Après avoir réhabilité la philosophie du Jardin<sup>47</sup>, et donné un résumé succinct de ses différents aspects (physiologie, théologie, morale, etc.), Diderot propose une liste détaillée des « écoles d'épicurisme moral », qui, à la suite de Gassendi, ont fleuri en France tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Diderot insiste particulièrement sur la permanence des filiations, qui des premiers disciples du philosophe aux fêtes de la Régence, de nom en nom, d'un lieu de sociabilité et d'une « école d'épicurisme » à l'autre, forme un véritable *réseau* épicurien aux multiples interconnexions :

La plus ancienne et la première de ces écoles où l'on ait pratiqué et professé la morale d'*Épicure*, étoit rue des Tournelles, dans la maison de Ninon Lenclos ; c'est-là que cette femme extraordinaire rassemblait tout ce que la cour et la ville avoient d'hommes polis, éclairés et voluptueux : on y vit madame Scarron ; la comtesse de La Suze, célèbre par ses élégies ; la comtesse d'Olonne, si vantée par sa rare beauté et le nombre de ses amants, Saint-Évremond, qui professa depuis l'*épicurisme* à Londres, où il eut pour disciples le fameux comte de Grammont, le poète Waller, et madame de Mazarin ; la duchesse de Bouillon Mancini, qui fut depuis de l'école du Temple ; des Yvetaux, (*voyez* Arcadiens), M. de Gourville, madame de La Fayette, M. le duc de La Rochefoucault, et plusieurs autres, qui avaient formé à l'hôtel de Rambouillet une école de Platonisme, qu'ils abandonnèrent pour aller augmenter la société et écouter les leçons de l'*épicurienne*. [...]

L'école de Sceaux rassembla tout ce qui restait de ces sectateurs du luxe, de l'élégance, de la politesse, de la philosophie, des vertus, des lettres et de la volupté, et elle eut encore le cardinal de Polignac, qui la fréquentait plus par goût pour les disciples d'*Épicure*, que pour la doctrine de leur maître, Hamilton, St Aulaire, l'abbé Gênet, Malesieu, La Motte, M. de Fontenelle, M. de Voltaire, plusieurs académiciens, et quelques femmes illustres par leur esprit ; d'où l'on voit qu'en quelque lieu et en quelque temps que ce soit, la secte *épicurienne* n'a jamais eu plus d'éclat qu'en France, et surtout pendant le siècle dernier<sup>48</sup>.

En faisant d'Arcueil, du Temple et de Sceaux des « écoles d'épicurisme », Diderot suggère qu'une cohérence sous-jacente unit ces réseaux de sociabilité mondaine ou littéraire du Grand Siècle ; il attribue ainsi une même posture

47 « Jamais philosophie ne fut moins entendue & plus calomniée que celle d'*Épicure* » (*Encyclopédie*, t. V [1755], p. 779).

48 *Ibid.*, p. 785.

philosophique à des gens de lettres, des courtisans, des hommes politiques, qui ne s'en réclamaient pas nécessairement (comme Mme Scarron, plus tard Mme de Maintenon...). Le dernier représentant de cette longue liste d'épicuriens français du Grand Siècle, et seul survivant avec Fontenelle, au moment où Diderot écrit cet article, n'est autre que Voltaire. Faire du philosophe de Ferney le dernier héritier de l'école française d'épicurisme n'est certes pas anodin : Diderot suggère non seulement que Voltaire appartient davantage au siècle passé, à ses mœurs et à ses pratiques de sociabilité, mais aussi que l'auteur du *Mondain* et de nombreux petits poèmes de cour est un disciple plus ou moins avoué d'Épicure, par l'entremise de Gassendi<sup>49</sup>.

« CHAULIEU À FONTENAY »

70 Dans un tout autre registre, une comédie de l'an VII, très « Ancien Régime » de forme et de propos (il s'agit d'une farce dans le style de Beaumarchais dont l'histoire se passe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus précisément en 1716), mêle une nouvelle fois le nom Voltaire à celui de Chaulieu et de ses amis : il s'agit du vaudeville intitulé *Chaulieu à Fontenay*, écrit par les citoyens Philipon-la-Madelaine et Ségur jeune, et représenté sur le Théâtre du Vaudeville. La pièce raconte comment le chevalier de Bouillon essaie d'apaiser la colère de Chaulieu, qui s'était emporté contre lui à la suite d'une indiscretion. La scène est à la campagne, les personnages sont Chaulieu, La Fare, le chevalier de Bouillon, Mme de Lassay, et quelques domestiques. Voltaire y est mentionné deux fois : dans l'avant-propos, qui reprend une notice biographique sur Chaulieu extraite du journal *L'Arlequin*, où sont cités quelques vers de Voltaire adressés au poète et un passage du *Temple du goût*, ainsi que dans le corps de la pièce, où Chaulieu parlant du Temple dit à Mme de Lassay :

CHAULIEU

Nous y recommencerons nos aimables banquets. Madame, vous y ferez connaissance avec le jeune Voltaire, qui est actuellement à Sully, d'où il m'a envoyé de fort jolis vers.

MADAME DE LASSAY

On dit qu'il a bien employé le legs que lui a fait dans son testament, Ninon, notre amie.

LA FARRE

Ce jeune homme ira loin !

<sup>49</sup> Pour une analyse de ce passage, voir N. Cronk, « Arouet, poète épicurien », art. cit., p. 157-158.

CHAULIEU

Vraiment, oui !  
*Air : vaudev. de l'Isle des femmes*  
De la raison dans ses écrits,  
Voltaire étendra la lumière,  
Et des arts chers aux beaux-esprits,  
Il agrandira la carrière.  
De son temple, le goût verra  
Par lui suspendre la ruine,  
Et Melpomène cessera  
De porter le deuil de Racine<sup>50</sup>.

En plein Directoire, les auteurs de ce vaudeville tiennent à rappeler que le défenseur de Calas fut aussi un poète mondain, auteur de « fort jolis vers », exilé à Sully pour ses impertinences, et bénéficiaire de la générosité de Ninon de l'Enclos<sup>51</sup>.

71

LA NOTICE « VOLTAIRE » DU « CATALOGUE »

La dernière notice de ce « Catalogue » alphabétique est consacrée à Voiture. Ensuite, pour clore le texte, Voltaire écrit :

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché<sup>52</sup>.

Si l'on voulait pousser un peu plus loin ce catalogue, la notice suivante serait évidemment celle de Voltaire, qui n'a cessé de rappeler son ancrage dans le siècle de Louis XIV, dont il se présente comme l'héritier. Cette notice imaginaire

50 Philipon-la-Madelaine et Ségur jeune, *Chaulieu à Fontenay, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles*, Paris, chez le libraire du Théâtre de Vaudeville, rue de Malthe et à son imprimeur rue des Droits de l'Homme, An VIII, p. 40.

51 Comme l'écrit Voltaire dans une lettre à Formey en 1751 : « L'abbé de Châteauneuf me mena chez elle dans ma plus tendre jeunesse. J'étais âgé d'environ treize ans. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, mais qui paraissaient fort bons pour mon âge. [...] Il lui plut de me mettre sur son testament ; elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. Sa mort suivit de près ma visite et son testament » (D4456).

52 Notice « Voiture (Vincent) », *OH*, p. 1214.

montrerait combien Voltaire est cet esprit universel dont il évoque pourtant l'impossibilité dans le paragraphe conclusif.

Cette notice, c'est Fusée de Voisenon qui l'a écrite, ce « cher abbé Greluchon<sup>53</sup> », comme le nommait Voltaire. Pratiquant lui-même la forme brève du catalogue, Voisenon s'est sans doute inspiré de son prédécesseur en écrivant ses *Anecdotes littéraires*, qui ont été publiées après sa mort en 1781. Voici ce qu'on peut lire à la notice « Voltaire », qui termine les *Anecdotes* :

72

François-Arouet de Voltaire, né à Paris en 1694, est certainement l'homme le plus étonnant que la Nature ait produit dans tous les siècles ; quand elle le forma, sans doute il lui restait un plus grand nombre d'âmes que de corps, ce qui la décida à en faire entrer cinq ou six différentes dans le corps de Voltaire. Peut-être fut-elle aussi généreuse aux dépens de quelques autres ; car on rencontre bien des corps dans lesquels elle a oublié de mettre une âme. Il y a dans Voltaire de quoi faire passer six hommes à l'immortalité. Ses *Pièces fugitives* seules, bien supérieures à celles de Chaulieu, passeront à la postérité. Sa *Henriade*, quoiqu'accusée injustement de n'être pas un poème épique, sera l'unique qui restera à la Nation. [...] On l'accuse de n'être pas historien exact ; mais il est historien philosophe et amusant, ce qui est bien décisif pour trouver des Lecteurs<sup>54</sup>.

Après une anecdote sur sa relation avec la marquise du Châtelet où il évoque également Saint-Lambert, Voisenon conclut : « Il avait encore une faiblesse, c'était d'être trop sensible aux mauvais Critiques, aux méchants vers qu'on faisait contre lui. Couvert de gloire, il était le martyr de l'Envieux le plus obscur<sup>55</sup> ».

Peut-être faut-il entendre un ton généralement persifleur derrière cet éloge outré de l'esprit universel de Voltaire. Mais la notice de Voisenon, dans sa malice même, dans son intérêt pour l'anecdotique, prend bien la suite de ce « Catalogue des écrivains » où Voltaire est si absent qu'il y apparaît sans cesse. Cet « homme étonnant », ce corps hébergeant plusieurs âmes, se serait assuré un billet pour la postérité par ses seules *pièces fugitives*, meilleures que celles de son maître Chaulieu. Ici encore, Voisenon rappelle, ironiquement, que Voltaire n'est pas *que* le grand Voltaire, que ses prétentions à l'histoire et à la philosophie cèdent parfois le pas au divertissement de ses lecteurs. Ce faisant, il montre lui aussi combien, pour ses contemporains, l'image du philosophe homme de lettres était loin d'être univoque.

53 Lettre de Voltaire à Voisenon, 4 septembre 1749 (D4010).

54 Claude Henri de Fuzée de Voisenon, *Œuvres*, Paris, Moutard, 1781, 4 vol., t. IV, p. 180-181.

55 *Ibid.*, p. 182.

En somme, le « Catalogue des écrivains » participe à la construction de cette image ambiguë, en cherchant à montrer non seulement qui sont les individus qui ont contribué aux réalisations du siècle de Louis XIV, mais en dévoilant aussi une partie de l'écrivain qui a orchestré cette mise en scène apologétique.

